



**NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Distr.: GENERALE

CEA-AN/CIE/XXII/10/Rev.1

Original: FRANÇAIS

Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord

Vingt deuxième réunion du Comité intergouvernemental
d'experts (CIE)

Rabat (Maroc)
26-29 juin 2007

**Rapport de la vingt deuxième réunion du Comité
intergouvernemental d'experts**

TABLE DES MATIERES

I.	ORGANISATION ET PARTICIPATION	1
II.	OUVERTURE DE LA REUNION	2
III.	ELECTION DU BUREAU	4
IV.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DES TRAVAUX	4
	COMPTE RENDU DES TRAVAUX	5
V.	RAPPORT DE LA REUNION INTERMEDIAIRE DU CIE	5
VI.	RAPPORT DUR LE CONDITIONS ECONOMIQUE ET SOCIALES EN AFRIQUE DU NORD	5
VII.	SESSION THEMATIQUE SUR INFRASTRUCTURES ET INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE DU NORD	6
	Vue générale et défis des infrastructures en Afrique du Nord	6
	- Pane 1 : Eau et intégration régionale	7
	- Pane 2 : Energie et intégration régionale	7
VIII.	SESSIONS PARALLELES	9
	- <u>Session parallèle I</u> : les politiques de transport et l'intégration régionale en Afrique du Nord	9
	- <u>Session parallèle II</u> : les TIC et l'intégration régionale en Afrique du Nord	10
IX.	RAPPORT SUR LES PROGRES ET PERSPECTIVES DANS LA REALISATION DES OMD ET LE MISE EN ŒUVRE DU NEPAD EN AFRIQUE DU NORD	10
X.	L'AFRIQUE DU NORD ET LES AGENDAS REGIONAUX ET INTERNATIONAUX DE DEVELOPPEMENT	12
XI.	MIGRATION INTERNATIONALE ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE DU NORD	12
XII.	PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA CEA	14
XIII.	DATE ET LIEU DE LA XXIII EME REUNION DU CIE	14
XIV.	QUESTIONS DIVERSES	15
XV.	ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA XXII EME REUNION DU CIE	15
XVI.	CEREMONIE DE CLOTURE	15
	ANNEXES	
	ANNEXE I: RECOMMANDATIONS DE LA XII EME REUNION DU CIE	16
	ANNEXE II: ORDRE DU JOUR	18
	ANNEX III: LISTE DES PARTICIPANTS	19
	ANNEXE IV: LISTE DES DOCUMENTS	34
	ANNEXE V: MESSAGE DE REMERCIEMENTS	35

ORGANISATION ET PARTICIPATION

1. La vingt deuxième réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN) s'est tenue à Rabat (Maroc) du 26 au 29 juin 2007. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Mohamed Chérif Benerbaiha (Algérie), président du Bureau sortant du CIE.
2. La cérémonie s'est déroulée en présence de MM. Abdelaziz Meziane Belefkih, Conseiller de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Mohamed Bijaad Secrétaire Général du Haut Commissariat au Plan du Royaume du Maroc et de Mmes Saida Mendili, représentante de M. Habib Ben Yahia, Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe et Karima Bounemra Ben Soltane Directrice du Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.
3. Les représentants de tous les Etats membres (Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie) ont participé à la réunion.
4. Etaient représentés:
 - Organisations et institutions spécialisées des Nations Unies
 - Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA) ;
 - Bureau sous-régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'Afrique du nord (FAO - Bureau de Tunisie) ;
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO- Bureau de Rabat);
 - Bureau Régional de l'Organisation International du Travail (OIT) ;
 - Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO);
 - Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)
 - Centre des Nations Unies pour les établissements humains (UNHABITAT)
 - Communautés Economiques Régionales
 - Union du Maghreb Arabe (UMA)
 - Organisations internationales et régionales
 - Banque Africaine de Développement (BAD)
 - Bureau régional de la Banque islamique de développement (BID)
 - Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC)
 - Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)
 - Organisation arabe pour le développement industriel et minier (OADIM)
 - PNUD/ICTIDAR
 - Le Corps diplomatique
 - Ambassade du Royaume de Bahreïn
 - Ambassade de la République Centrafricaine
 - Ambassade de la République du Congo
 - Ambassade de la République de Corée
 - Ambassade de Côte d'Ivoire
 - Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
 - Ambassade de la République de Guinée Equatoriale
 - Ambassade de la République du Liberia
 - Ambassade de la République du Mali
 - Ambassade de l'Ordre Souverain Militaire de Malte (Doyen de la Communauté Européenne)
 - Ambassade du Portugal

- Des représentants du secteur privé et des universités
 - Tunis Air
 - Infosamak
 - Institut des études africaines
 - Institut national des statistiques et des études appliquées (INSEA)
 - Université d'Oran
 - Centre Schumacher pour la technologie et le développement

5. La liste des participants figure en annexe III de ce rapport.

II. OUVERTURE DE LA REUNION

6. M. Mohamed Chérif Benerbaiha, Président sortant du CIE a ouvert la séance en remerciant les personnalités présentes et en remerciant la Directrice et le personnel du Bureau pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer pour améliorer le travail du Comité. Il a signalé que depuis la réunion du CIE en 2006, un certain nombre d'activités qui ont été réalisées, ont été axées sur l'intégration régionale.

7. Il a rappelé que les activités ont à chaque fois tenu compte du fait que le continent est celui où la population pauvre est la plus nombreuse ce qui représente un important défi à côté des défis engendrés par la mondialisation.

8. Il a exprimé ses félicitations au Bureau de la CEA pour le choix du thème des infrastructures et a remercié M. le Conseiller de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour avoir accepté de participer aux travaux du Comité.

9. Dans son allocution, la Directrice du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord a souhaité la bienvenue au nom de Monsieur Abdoulie Janneh, Secrétaire Général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA, à tous les participants et en particulier à M. le Conseiller de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et à M. le Secrétaire Général du Haut Commissariat au Plan, au Président du Bureau sortant du CIE, à Madame Mendili du Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe et aux délégations officielles des Etats membres, aux représentants du Corps Diplomatique et aux organisations partenaires.

10. Elle a passé en revue les principaux thèmes qui seront abordés dans la présente session du CIE, notamment:

- la conjoncture économique et sociale des pays de la région,
- le développement des infrastructures comme l'un des principaux vecteurs d'intégration régionale en Afrique du Nord,
- les progrès et les perspectives dans la réalisation des OMD et du NEPAD,
- l'Afrique du Nord dans les agendas internationaux et régionaux de développement, et
- la question de la migration et du développement.

11. Elle a fait un bref compte rendu des travaux de la réunion intermédiaire du CIE de février 2007 et des résultats de la réunion de la conférence des Ministres de la CEA tenue à Addis Ababa en avril 2007. Elle a rappelé la recommandation de la conférence de tenir les réunions du CIE au niveau ministériel et l'appui de représentants d'Afrique du Nord à cette recommandation chaque fois que nécessaire.

12. Elle a informé les participants de la mise en œuvre du plan de repositionnement de la CEA et de ses implications positives sur le bureau grâce au rôle accru et aux ressources supplémentaires dont disposent dorénavant les bureaux sous régionaux pour accompagner les Etats membres et les communautés économiques régionales dans leurs efforts de développement et de réalisation du processus d'intégration régionale. Elle a fait état des actions déjà entreprises par le bureau à cet effet et des activités programmées conjointement avec l'Union du Maghreb Arabe. De même, elle a informé la réunion de l'accord de coopération conclu entre le Bureau et la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie de l'Ouest (CESAO/ESCWA).

13. Elle a informé les délégations de l'organisation générale des travaux dont un panel sur les infrastructures et l'intégration régionale en Afrique du Nord et deux réunions d'experts qui seront organisées en parallèle l'une sur les politiques de transport et l'intégration régionale et l'autre sur le rôle des technologies de l'information et des communications dans le renforcement de l'intégration en Afrique du Nord.

14. Après s'être félicitée de l'excellence des relations entre le Bureau et le Haut Commissariat au Plan, elle a remercié chaleureusement le Gouvernement de sa Majesté le Roi Mohammed VI pour l'aide et le soutien continus apportés au Bureau de la CEA à Rabat. Elle s'est félicitée également du renforcement des relations que le Bureau entretient avec le pays hôte depuis le transfert du siège du Bureau à Rabat.

15. M. Mohamed Bijaad, Secrétaire Général du Haut Commissariat au Plan, a expliqué qu'à l'ère de la compétitivité, la qualité des infrastructures et des services connexes est devenue l'un des facteurs majeurs pour la localisation des projets d'investissement que les opérateurs nationaux et internationaux scrutent minutieusement. Nos pays, a-t-il appliqué, font aujourd'hui face à des besoins considérables en matière d'infrastructures et sont tous engagés dans des programmes d'envergure dans le but de se mettre au niveau des standards internationaux. C'est une tâche difficile et de longue haleine et qui est en train de structurer nos territoires respectifs, malheureusement sans que nos programmes soient suffisamment coordonnés, au moins au niveau des espaces transfrontaliers.

16. M. Bijaad a rappelé que la compétitivité des économies nord-africaines sur le marché mondial et même méditerranéen impose de créer les conditions nécessaires pour permettre aux opérateurs nationaux d'exploiter le potentiel de valorisation des avantages comparatifs et des ressources humaines et naturelles disponibles dans la région.

17. La compétitivité de nos économies, a-t-il dit, ne peut que tirer profit de l'édification d'une vision commune, d'une meilleure coordination des programmes structurants et de l'harmonisation des normes techniques et procédurales nationales.

18. Madame Saida Mendili représentant le Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a salué le travail mené par la CEA et ses efforts visant à promouvoir la coopération entre les pays de l'Afrique du Nord.

19. Elle a souligné l'importance des infrastructures et le rôle qu'elles jouent dans la dynamique de développement et la promotion des échanges commerciaux. D'où l'importance de l'exportation des mécanismes susceptibles d'améliorer la coopération dans ce domaine.

20. Elle a insisté sur la vision commune et les propositions -concernant notamment les défis de l'énergie et la pénurie d'eau auxquels feront face les pays d'Afrique du Nord- qui contribueront à la réalisation d'objectifs qui dépassent la libéralisation du commerce pour contribuer à la mise en place d'un cadre concerté de développement durable adéquat de la région.

21. Dans le contexte d'intégration mondial, Madame Mendili, a signalé l'impératif qui en découle de transformer l'UMA en un pôle économique de développement qui aura pour avantage de permettre aux différents pays de réaliser environ 2% supplémentaires de croissance conformément aux prévisions de la plupart des experts économiques.

22. Enfin, elle a rappelé que l'intégration du secteur des services, à laquelle pourraient participer les efforts coordonnés dans les infrastructures, aurait un impact important car elle contribuerait à l'accélération du développement économique et porterait le volume des échanges commerciales au niveau espéré à l'instar des autres rassemblements similaires tels que l'ASEAN, le Mercosur ou le Conseil de Coopération du Golfe.

23. M. Abdelaziz Meziane Belfkih, Conseiller de Sa Majesté le Roi du Maroc a fait une présentation keynote pour introduire le thème principal de la rencontre. Il a commencé par réitérer l'importance des infrastructures dans l'intégration à l'économie mondiale et a rappelé qu'il a fallu beaucoup de temps pour convaincre les décideurs de cette importance. M. Belfkih a axé sa présentation sur 4 points principaux:

- La nécessité d'avoir des programmes clairs et cohérents dans le domaine des infrastructures, le facteur temps est dans ce domaine principal;
- La recherche de la convergence et de la cohérence entre secteurs d'infrastructures dont les activités sont complémentaires et liées ;
- L'importance de l'innovation technique et institutionnelle, puisque le domaine des infrastructures a toujours été précurseur dans l'utilisation des technologies avancées et dans l'adoption de nouvelles formes institutionnelles ;
- La nécessité de considérer à priori des dimensions environnementales dans la conception des projets d'infrastructures.

24. Il a ensuite abordé les questions de savoir comment accéder à l'intégration régionale par des actions de coopération et de coordination dans le domaine des infrastructures et d'identifier les sujets qui méritent d'être concertés et enrichis par l'échange d'expériences.

25. Il a signalé qu'il importe d'orienter notre réflexion vers l'amélioration de la dimension et de l'envergure des infrastructures pour qu'elles atteignent les standards mondiaux. Il a insisté sur les aspects de coopération transfrontalière et sur les montages financiers et la participation du secteur privé. Il a recommandé la création d'un espace régional pour l'échange et la rencontre des acteurs privés et publics dans le domaine des infrastructures.

26. M. le Conseiller de Sa Majesté a passé en revue à la fin de sa présentation les défis que la région est appelée à relever dans ce domaine :

- la modernisation structurelle du secteur des infrastructures à travers la multi modalité et l'interopérabilité ;
- le renforcement de l'harmonisation normative ;
- la meilleure façon d'aborder l'évolution rapide de la demande liée à l'agriculture, à l'urbanisation et au développement industriel et des services ;
- la nécessité d'opter pour une économie basée sur le savoir et l'insertion rapide dans le monde des technologies de l'information et des communications ;
- la nécessité d'instituer une coopération solide dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies alternatives ainsi que celle de l'extension des liaisons énergétiques notamment électriques.

III. ELECTION DU BUREAU *(Point 2 de l'ordre du jour)*

27. Suite à une consultation avec les chefs des sept délégations, le Comité a élu le Bureau suivant:

Président	:	Egypte
Vice-président	:	Libye
Rapporteur	:	Mauritanie

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DES TRAVAUX *(Point 3 de l'ordre du jour)*

28. L'Ordre du jour provisoire (CEA-AN/CIE/XXII/1) et le Programme provisoire des travaux (CEA-AN/CIE/XXII/1/Add.2) ont été adoptés.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

V. RAPPORT DE LA REUNION INTERMEDIAIRE DU CIE

(Point 4 de l'ordre du jour)

29. La Directrice du Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a fait un compte rendu sur la réunion intermédiaire du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) le 21 février 2007. Elle a indiqué que cette réunion a été organisée suite à la décision du Secrétariat de la CEA d'organiser la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique fin mars-début avril 2007. Elle a été organisée sur recommandation du Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord et en consultation avec les membres du bureau du CIE en vue d'étudier les points majeurs qui seront abordés par la Conférence des Ministres.

30. Elle a précisé que le compte rendu de la réunion est détaillé dans le rapport (CEA-AN/CIE/XXII/2), mais qu'il était important de rappeler que la réunion a traité des points suivants:

- Les nouvelles orientations du travail de la CEA, suite au repositionnement approuvé par les Etats membres lors de la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA qui s'est tenue à Ouagadougou en mai 2006.
- Les orientations du travail du Bureau recommandées par le CIE lors de ses précédentes réunions.
- Les réalisations du Bureau en 2006 (d'avril 2006 à février 2007).
- Le programme 2007 et le choix du thème "Infrastructures".
- Le programme de travail 2008-2009 : Axes et thèmes proposés.
- L'avancement de l'Observatoire de l'intégration régionale.
- Les résultats du Forum pour le développement de l'Afrique du Nord, sur le thème: le commerce, pour une croissance génératrice d'emplois (Marrakech, 19-20 février 2007).
- Les points majeurs de la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (Addis Abeba, 29 mars-1^{er} avril 2007).

31. Les participants ont pris bonne note des résultats de la réunion.

VI. RAPPORT SUR LES CONDITIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES EN AFRIQUE DU NORD : PERFORMANCE ECONOMIQUE ET SITUATION SOCIALE EN 2006

(Point 5 de l'ordre du jour)

32. Le Secrétariat a présenté les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord en 2006 (CEA-AN/CIE/XXII/3). Il a expliqué qu'elles ont été marquées par une accélération de la croissance et une plus rapide augmentation du commerce extérieur. Les investissements ont enregistré également une hausse importante bien que plus faible qu'en 2005. De même, la région a enregistré une maîtrise de l'inflation et des équilibres budgétaires et de la balance des paiements.

33. Le domaine monétaire a enregistré une stabilité quasi générale des taux de change et des taux d'intérêt et une plus forte monétarisation des économies de la région. Ce domaine a expliqué le Secrétariat montre des différences dans la gestion et le suivi des évolutions ce qui rend difficile des appréciations régionales et peut constituer une difficulté pour l'intégration financière en Afrique du Nord.

34. Ces conditions macro économiques favorables ont été accompagnées par une légère amélioration dans le domaine de l'emploi et des conditions sociales. Toutefois, cette amélioration n'est pas encore au niveau de la croissance économique, ce qui incite à s'interroger sur le caractère créateur d'emploi de la croissance et sur la distribution des fruits de cette croissance entre l'économique et le social.

35. Le Secrétariat a fait des recommandations sur la nécessité de mieux étudier les investissements et leurs impacts sur l'emploi et le social, sur l'intégration financière et sur la gestion de la politique économique qui doit intégrer plus le social dans ses objectifs.

36. Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont pris note du rapport et ont soulevé trois types de remarques:

- a. Ils ont relevé la qualité du rapport et l'amélioration de la qualité et de la quantité des informations qu'il contient.
- b. Ils ont noté les progrès accomplis dans la collecte des données, ont signalé l'absence ou l'ancienneté de certaines données et se sont proposés pour combler les manques
- c. Ils ont demandé l'approfondissement des analyses concernant des points spécifiques du rapport en particulier:
 - la mise en évidence des politiques économiques menées dans chaque pays,
 - les relations de cause à effet entre croissance et emploi, et
 - pour les pays exportateurs d'hydrocarbures, la différenciation croissance économique due aux activités productives de l'économie de ces pays et croissance économique incluant les exportations d'hydrocarbures.

37. A l'issue des discussions, les participants ont recommandé que le problème récurrent de l'absence et/ou de l'ancienneté de certaines données soit résolu conformément aux résolutions du CIE de 2005 qui avait convenu que chaque pays désignerait un point focal chargé de la communication de toutes les statistiques nécessaires aux rapports dont le comité confie la rédaction au Bureau. Il a également été convenu qu'une liste des sites web contenant les informations de chaque pays serait communiquée au Bureau.

38. Les participants ont convenu que leurs observations sur les données et la liste des sites web contenant les informations de chaque pays seraient communiquées au Bureau avant le 9 juillet pour qu'elles soient prises en compte dans la version finale du rapport.

VII. SESSION THEMATIQUE SUR INFRASTRUCTURES ET INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE DU NORD *(Point 6 de l'ordre du jour)*

VUE GENERALE ET DEFIS DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE DU NORD *(Point 6.1 de l'ordre du jour)*

39. La note introductive à la thématique du CIE a mis en exergue le consensus sur la relation entre infrastructure et développement économique et social, consensus qui a été largement reconnu dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). La présentation (CEA-AN/CIE/XXII/4), a également mis l'accent sur la dimension régionale des infrastructures en tant que facteurs de facilitation des échanges et des flux d'investissement favorisant la croissance durable et la compétitivité.

40. Partant de ce contexte, les défis des infrastructures nord-africaines ont été considérés selon quatre secteurs principaux: les transports, l'eau, l'énergie et les TICs. Il a été observé que malgré des résultats probants tels que le développement des réseaux routiers et autoroutiers nationaux, ou l'amorce d'interconnexion de réseaux électriques et de télécommunications notamment dans les pays du Maghreb, les pays sont loin d'avoir constitué l'infrastructure de coopération régionale nécessaire à l'intégration de la région.

41. C'est pourquoi, une démarche pragmatique a été proposée visant la planification, le développement et le financement des infrastructures dans une perspective concertée de plus long terme. Les stratégies et actions à mettre en œuvre devraient savoir combiner plusieurs facteurs aux niveaux national, régional, continental et international. Une meilleure synergie opérationnelle doit être trouvée, en vue d'assurer une convergence des actions à entreprendre dans les différents domaines.

Panel 1: Eau et intégration régionale

42. Le panel a porté sur:

- Gestion intégrée pour une meilleure utilisation de l'eau en Afrique du Nord (M. Mokhtar Bzioui, Gouverneur du Conseil Mondial de l'eau),
- Eau et intégration régionale (M. Ousmane Diallo, Coordinateur du Programme Eau, Observatoire du Sahara et du Sahel).

43. Les intervenants ont mis en évidence les défis auxquels fait face l'Afrique du Nord en matière de stress hydrique (les disponibilités en eau dans la région sont les plus basses au monde) et de son aggravation avec le changement climatique et les moyens d'y faire face, principalement à travers une meilleure gestion de la demande, la réutilisation des eaux usées et la recherche et la promotion de nouvelles sources d'approvisionnement telles que le dessalement de l'eau de mer.

44. Ils ont rappelé l'existence d'aquifères partagés entre pays de la région et à travers des exemples mis en évidence les synergies possibles entre pays de la région pour la mise en œuvre de coopération dans un cadre de développement durable appuyé sur l'intégration régionale.

45. Au cours des débats, les participants ont souligné l'importance critique de l'eau pour la région, le manque d'informations et de recherche sur la question en Afrique du Nord et l'urgence d'adopter des mesures de rationalisation de l'utilisation de cette ressource.

46. A l'issue des débats, il a été recommandé d'encourager les Etats membres à prendre en compte toutes les mesures nécessaires à la rationalisation de l'utilisation de ressources en eau. La recherche et les informations chiffrées sur la question sont en deçà des attentes et devraient également être améliorées au niveau de chaque pays. Enfin, il a été recommandé de mettre en place des mécanismes d'observation et de suivi de l'utilisation des ressources en eau à l'image des projets de gestion des aquifères partagés.

Panel 2: Energie et intégration régionale

47. Le panel s'est penché sur :

- Défis et opportunités (M. Pancrace Niyimbona, Division NEPAD et Intégration Régionale, CEA),
- La dimension gazière de l'Algérie (M. Trari Hocine, IRDH, Algérie),
- Energies renouvelables et intégration régionale (Mme Amal Haddouch, Directrice du CDER, Maroc),
- Contraintes d'énergie et énergies renouvelables (M. Sy Abdoulaye Ismaila, Conseiller Technique auprès du Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des TIC, Mauritanie),
- Coopération Sud-Sud (M. Jean-Luc Bernard, Représentant de l'ONUDI, Maroc)

48. Les défis et les opportunités de l'intégration énergétique en Afrique du Nord ont été soulignés tout en reconnaissant que la sous-région disposait déjà d'infrastructures relativement développées pour promouvoir des échanges d'énergie. Toutefois, les pays de la sous-région devraient oeuvrer collectivement pour intensifier l'intégration énergétique régionale. Tout en

soulignant l'importance de l'implication du secteur privé, il sera nécessaire que les pays de la région (i) tirent avantage des infrastructures d'intégration énergétique existant par la promotion des échanges d'énergie; et (ii) coopèrent à la réalisation des projets contribuant à l'intégration énergétique de toute la région et du continent. En outre, les pays de la sous-région devraient veiller à une concertation au sujet des investissements dans le secteur de l'énergie, et développer le partenariat notamment euro-méditerranéen pour promouvoir les projets de production d'énergie propre (parc éolien, gaz naturel). Ils devraient également examiner les possibilités d'accès au potentiel hydro-électrique du Soudan et de l'Éthiopie.

49. La présentation sur la dimension gazière de l'Algérie a mis en évidence les progrès réalisés à ce jour et les défis qui se posent au développement de l'industrie du gaz en Algérie. Le contexte actuel est marqué par de forts changements structurels dans le domaine de l'énergie. Ces changements démontrent la place importante qu'occupe le gaz naturel parmi les autres sources d'énergie. La part du gaz naturel dans la production énergétique dépasse le quart, elle représente aussi le quart de la consommation énergétique mondiale. Le gaz naturel représente, après le pétrole, la seconde source d'énergie. Les innovations de l'industrie du gaz améliorent l'efficacité du marché et favorisent l'utilisation plus raisonnée de l'énergie. Les utilisateurs du gaz naturel sont nombreux : climatisation, industrie, production d'électricité, transport. Les données confirment que la source d'énergie fossile est en nette augmentation et selon les dernières prévisions, cette augmentation devra se poursuivre au cours des 20 prochaines années. De plus la transformation du gaz naturel en gaz naturel liquéfié favorise l'expansion du commerce international.

50. Les changements géopolitiques, économiques, et ceux liés à la globalisation des marchés sont parmi les enjeux du développement des énergies renouvelables dans la région. A cela, il convient d'ajouter l'influence de grands ensembles économiques. Dans ce contexte, la nécessité pour les pays de l'Afrique du Nord d'inscrire leurs politiques énergétiques dans le cadre d'une approche intégrée globale et solidaire a été soulignée. De même a été soulignée l'importance de l'énergie comme facteur fédérateur du fait qu'elle constitue une réelle opportunité d'intégration régionale pour les pays de la sous-région. Les inégalités de disponibilité et de répartition des ressources énergétiques pourraient constituer les bases d'une interdépendance et d'une coopération profitable.

51. Le contexte international et régional est favorable au développement des énergies renouvelables en raison des préoccupations environnementales, le développement de l'offre technologique, etc. Les pays de l'Afrique du Nord disposent d'un énorme potentiel de développement des énergies renouvelables non seulement pour les zones rurales mais aussi dans un contexte régional plus élargi (pays du Nord de la Méditerranée, Union européenne etc.). Aussi, les pays de la sous-région gagneraient à lancer une initiative commune dans le cadre de l'intégration régionale pour un véritable développement de ces énergies. Une telle initiative contribuerait au développement socio-économique de la sous-région en permettant d'atteindre la masse critique- marché pour attirer les investissements et les financements nécessaires.

52. L'introduction des énergies renouvelables dans le processus de développement en Mauritanie a été examinée. L'utilisation des énergies renouvelables étant un axe prioritaire des différentes politiques de développement, les principes suivants ont été arrêtés pour leur mise en œuvre afin de garantir un développement durable: le transfert de technologies au profit d'entreprises mauritaniennes, la participation financière des communautés bénéficiaires, et la mise en place de coopératives hydrauliques pour la gestion des installations. Il a été recommandé que la coopération sous-régionale notamment au niveau des pays de l'UMA, qui a été marquée par les échanges, les voyages d'études et la réalisation d'une carte maghrébine sur le potentiel éolien et solaire, soit encouragée et soutenue.

53. Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud est importante. Le partenariat entre l'ONUDI et le Maroc, riche de plus de 30 ans de coopération, qui s'est traduit par un renforcement des capacités locales, notamment en matière de développement durable du secteur industriel marocain. Ainsi, il a été décidé par l'ONUDI la mise en place d'un Centre au Maroc ayant pour objectif la coopération entre pays du sud, notamment ceux de l'Afrique sub-saharienne francophone, dans le domaine du développement industriel, à l'instar des centres de coopération ONUDI créés récemment en Chine et en Inde. L'expérience de l'ONUDI dans la coopération Sud-Sud en matière d'énergie renouvelable, d'électrification rurale et dans la production industrielle a été rappelée.

54. Au cours du débat qui a suivi, les participants ont posé la problématique du « Peak Oil » selon laquelle l'ère du pétrole et de l'énergie à bon marché est révolue car toute exploitation de nouvelles réserves se fera de toute manière à des coûts de plus en plus élevés. Il est clairement apparu qu'une compétition féroce des pays de la région en direction Nord était erronée parce que l'Europe va dépendre de plus en plus des réserves de la Russie et de la Mer Caspienne qui se sont révélées moins importantes pour couvrir ses besoins. La région Afrique du Nord devrait plutôt décider des réserves à constituer pour les générations futures afin d'assurer sa sécurité énergétique à long terme et également satisfaisante dans le moyen et long terme les besoins locaux de plus en plus importants. Les participants ont été unanimes à reconnaître qu'il fallait appeler les partenaires et notamment l'Europe à aider les pays de la sous-région à développer toutes les formes d'énergies renouvelables si elle veut assurer un approvisionnement régulier dans le temps. Il a également été suggéré que les investissements pour la recherche et l'exploitation de nouvelles réserves concernaient non seulement les pays producteurs mais également les pays consommateurs. Aussi, l'effort d'investissement devra être partagé par toutes les parties prenantes.

55. Pour ce qui concerne des énergies renouvelables, les participants ont reconnu leur importance et la nécessité d'une plus grande participation du secteur privé dans les investissements requis pour son développement dans la sous-région. Pour ce faire, les participants ont invité les pouvoirs publics à mener des politiques d'incitation afin d'assurer de nouvelles opportunités au secteur privé (par l'octroi de subventions et/ou des garanties de tarifs pré-établis). Cette politique doit être complétée par des efforts d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique couplés à un renforcement des capacités de production locale ; ceci pour que les pays de la région ne soient pas tributaires à terme de technologies importées. A cet effet, l'échange d'expériences entre pays de la région et ceux d'autres régions offre des perspectives prometteuses.

VIII. Sessions parallèles : (Point 6.2. de l'ordre du jour)

Session parallèle I : Les politiques de transport et l'intégration régionale en Afrique du Nord

56. Suite à des présentations sur les politiques nationales des états membres et de la vision de l'Union du Maghreb Arabe en termes d'harmonisation et de coordination de ces politiques, le Secrétariat a présenté l'étude (CEA-AN/CIE/XXII/5), sur les politiques de transport en Afrique du Nord. Le présentateur a mis l'accent sur le secteur des transports en tant que catalyseur pour accroître la compétitivité et faciliter l'intégration régionale.

57. L'argument principal qui s'est dégagé est que malgré les efforts en vue de rattraper le retard en matière d'équipement en infrastructures et d'assainissement de la gestion du secteur des transports, la vulnérabilité des structures économiques nationales en terme de marché et la nature des investissements très capitalistiques dans le secteur des transports limitent les impacts et la performance des actions engagées. L'accent a en outre été mis sur la taille modeste des économies nationales de la région qui ne facilite pas la production avec des économies d'échelle. Ainsi, les défis et les enjeux de l'intégration nécessitent une prise de conscience plus

marquée et une volonté d'y apporter les réponses plus adéquates. A ce titre, des changements de politiques et les réorientations des options stratégiques en matière de transport ont été jugés nécessaires afin de s'adapter aux impératifs de l'intégration régionale et internationale.

58. A l'issue des débats, les participants de cette session ont présenté leurs conclusions aux membres du CIE pour approbation (point 13 de l'ordre du jour).

Session Parallèle II: Les TIC et l'intégration régionale en Afrique du Nord

59. L'objet de la session était de discuter l'élaboration d'un programme régional des TIC pour l'Afrique du Nord, en vue de consolider ses acquis dans ce domaine et d'accélérer son insertion dans la société de l'information et du savoir.

60. Les participants ont tout d'abord procédé à l'examen de l'état des lieux des e-stratégies nationales dans la région à la lumière des présentations faites par l'Egypte, le Maroc, la Libye, le Soudan et la Tunisie.

61. Les différentes présentations ont mis l'accent sur les réalisations dans les domaines des infrastructures des TIC, de l'environnement favorable, du développement d'applications et de contenus locaux, du renforcement des capacités humaines, ainsi que des initiatives en recherche développement.

62. Les participants ont par ailleurs abordé, les opportunités offertes par les TIC pour contribuer à l'intégration régionale en se référant aux expériences en Afrique de l'Est et dans la région arabe qui ont fait l'objet de présentations.

63. Le projet de programme régional des TIC a ensuite fait l'objet d'un débat approfondi sur les volets suivants :

- Les axes du programme, à savoir: le cadre légal harmonisé, le cadre de régulation, la e-sécurité, les Applications, en particulier le commerce, la recherche – développement et les indicateurs d'impact ;
- Le processus d'élaboration du programme impliquant toutes les parties prenantes ;
- Le plan d'action et ses mécanismes de financement.

64. A l'issue des débats, les participants de cette session ont présenté leurs conclusions aux membres du CIE pour approbation (point 13 de l'ordre du jour).

IX. RAPPORT SUR LES PROGRES ET PERSPECTIVES DANS LA REALISATION DES OMD ET LA MISE EN OEUVRE DU NEPAD EN AFRIQUE DU NORD *(Point 7 de l'ordre du jour)*

65. Le Secrétariat a présenté le Rapport du Bureau intitulé : « La Réalisation des OMD et la Mise en œuvre du NEPAD dans les Pays d'Afrique du Nord : Progrès et Perspectives ». L'étude coïncide cette année avec la revue à mi parcours de l'échéance de 2015 pour la réalisation des OMD, conformément à la décision du Sommet du Millénaire. Il vise à actualiser le précédent Rapport de 2005, présenté par le Bureau lors de la 20ème Session du CIE tenue à Tanger / Maroc.

66. Il ressort de l'analyse présentée que des avancées notables ont été enregistrées dans la majorité des OMD pour la plupart des pays et que les perspectives sont bonnes dans l'ensemble sauf, pour la Mauritanie et le Soudan qui accusent des retards pour certaines cibles. Toutefois, il a été précisé que ce retard pouvait être comblé si les nouvelles conjonctures économiques de ces deux pays étaient gérées favorablement pour accélérer le processus de réalisation de leurs OMD.

67. Malgré ce constat encourageant, de grands défis communs persistent dans la région, comme l'existence de poches de pauvreté extrême, la qualité et le rendement du système éducatif, la persistance de certaines inégalités du genre, le chômage des jeunes, les disparités entre milieux urbain et rural, l'accès aux marchés et aux IDE et la protection de l'environnement (désertification, eau, énergie, pollution).

68. Quant à la mise en œuvre du NEPAD, cadre régional pour la mise en œuvre des OMD, le Secrétariat a rappelé que la CEA a été mandatée pour coordonner et promouvoir les activités des organes de l'ONU opérant en Afrique. Dans ce cadre, la commission a créé un Mécanisme Régional de Consultation (MRC) axé sur 9 Modules (Infrastructures; Agriculture; Industrie, Commerce & Accès aux marchés; Environnement, Population et Urbanisation; Ressources humaines, Emploi et VIH/Sida; Sciences et Technologie; Plaidoyer et Communication; Gouvernance; Paix et Sécurité).

69. L'évaluation des activités entreprises en 2006 et 2007 par les organisations participant au MRC, montre que des progrès ont été accomplis mais qu'il fallait trouver les moyens de dynamiser cette mise en œuvre, notamment en renforçant la dimension sous-régionale.

70. Avant de conclure le Secrétariat a précisé que les progrès accomplis dans la mise en œuvre du NEPAD aux niveaux sous régional et régional, sont détaillés dans le Rapport du Bureau sur « l'Afrique du Nord et les Agendas internationaux et nationaux de développement » et que, pour atteindre ses objectifs de départ, l'initiative nécessitait plus d'attention et d'adhésion de la part de toutes les parties prenantes.

71. Au cours des débats, les participants ont proposé d'actualiser les données relatives aux OMD en fonctions de statistiques qu'ils communiqueront au Secrétariat.

72. Ils ont mis l'accent sur la nécessité de trouver les mécanismes nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacé du NEPAD. A cet effet, une revue des bonnes pratiques en matière de réponses aux défis de l'urbanisation croissante et ses effets sur la pauvreté, la sécurité et l'environnement (à l'instar de l'étude comparative de villes africaines menée par UNHABITAT) servirait à mettre en évidence les conditions du succès des initiatives à venir. Par ailleurs, les pays développés devraient être encouragés à réaliser plus rapidement leurs promesses d'aide au développement afin que la réalisation des OMD puisse s'accélérer.

73. A l'issue des débats, des recommandations ont été émises pour:

- considérer l'emploi comme un déterminant essentiel de l'amélioration des indicateurs OMD et mener toutes les activités, séminaires et études nécessaires à promouvoir la création d'emploi et à renforcer la relation entre emploi et développement socioéconomique, tout en donnant à l'emploi des jeunes l'importance qu'il mérite,
- faire un bilan et une évaluation de la mise en oeuvre du NEPAD en Afrique du Nord, en coordination avec l'exercice d'évaluation en cours de la CEA (*le NEPAD Cinq Ans Après*) et créer les conditions nécessaires à la contribution du NEPAD à la réalisation des OMD, et
- coordonner les activités de la CEA avec le comité de suivi de la Conférence Africaine pour le Développement Humain Sommet (tenue à Rabat en avril 2007) pour accélérer les réalisations de la région en matière de développement humain.

X. L'AFRIQUE DU NORD ET LES AGENDAS REGIONAUX ET INTERNATIONAUX DE DEVELOPPEMENT *(Point 8 de l'ordre du jour)*

74. Dans sa présentation de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a passé en revue les principaux agendas régionaux et internationaux ayant une pertinence particulière pour l'Afrique du Nord, notamment en ce qui concerne:

- la gouvernance et le Mécanisme Africain de Revue par les Pairs,
- l'environnement et le développement durable particulièrement dans le cadre de l'Agenda 21 et des activités que compte mener le Bureau dans ce domaine,
- les accords commerciaux multilatéraux et les négociations de l'OMC,
- le genre et le suivi de la conférence de Pékin de 1995 puis les activités de mise en œuvre et d'évaluation de son suivi réalisées par le Bureau entre 2004 et 2006,
- la population et le développement dont plusieurs aspects ont été abordés par le Bureau, notamment en ce qui concerne la migration à travers la réunion d'experts tenue en mars 2007,
- la société de l'information et le suivi de la phase 2 du SMSI, Tunis, 2005,
- le financement du développement dans le cadre de l'accord de Monterrey, et
- l'appui au développement des Pays les Moins Avancés conformément au Programme de Bruxelles.

75. Au cours des débats, des informations ont été fournies sur d'autres agendas ayant une importance pour la région comme la Conférence pour le Travail Décent en Afrique organisée par le BIT en avril 2007 à Addis Abeba et dont la déclaration a été circulée aux participants. Le représentant de la FAO a fait état des activités de suivi du Sommet Mondial sur l'Alimentation (1996 et 2001). Enfin, la réunion a été informée que des réunions annuelles de suivi du Sommet Mondial de la Société de l'Information seront organisées en Tunisie. La première a eu lieu en novembre 2006; la seconde est programmée pour novembre 2007, sur le thème des P.P.P. Le Secrétariat amendera le rapport en conséquence.

76. A l'issue des débats, il a été recommandé d'adresser le problème de la multiple appartenance des pays de la région à plusieurs Communauté Economiques Régionales et de ce qu'il engendre comme difficultés de coordination et de définition de positions communes lors des rencontres internationales.

XI. MIGRATION INTERNATIONALE ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE DU NORD *(Point 9 de l'ordre du jour)*

77. Dans sa présentation du rapport sur «Migration internationale et développement en Afrique du Nord» (CEA-AN/CIE/XXII/9), le Secrétariat a mis en relief les points suivants :

- L'importance croissante donnée à cette question aussi bien au niveau des instances internationales (Nations Unies, 5+5) qu'au niveau de chaque pays.
- L'importance de la relation immigration/développement dans un contexte de changements constants des profils et des comportements des immigrés.
- La nécessité de placer le migrant au centre des préoccupations pour que la relation immigration/développement puisse donner des résultats plus tangibles.
- Le Bureau pour l'Afrique du Nord de la CEA, conscient de ces préoccupations, a réalisé une étude sur le sujet et a organisé une réunion d'expert visant à dégager un plan d'action «pour un impact positif de la migration en Afrique du nord: Transferts et compétences expatriées» qui contient des recommandations destinées à toutes les parties prenantes.

78. Le Secrétariat a mis en relief les principales recommandations contenues dans le Plan d'action notamment :

- 1) Les recommandations générales en vue :
 - a. D'améliorer et développer les activités de recherche et la connaissance sur les migrations et les migrants.
 - b. De définir et mettre en œuvre une politique migratoire intégrant la migration comme facteur de développement.
- 2) Les recommandations spécifiques à la problématique des transferts en vue :
 - a. D'affiner les méthodes de collecte et d'analyse pour mieux connaître les profils de ceux et celles qui effectuent les transferts et mieux comprendre les mécanismes des transferts.
 - b. De stimuler et encourager les transferts.
 - c. De favoriser l'investissement des transferts dans des secteurs porteurs pour le développement durable des pays d'origine.
- 3) Les recommandations spécifiques à la problématique de l'exode des compétences en vue de :
 - a. Créer un climat favorable pour le développement des compétences dans les pays d'origine.
 - b. Maintenir le contact avec les compétences expatriées et les organisations de la Diaspora
 - c. Renforcer l'attractivité de la sous - région pour inciter et motiver le retour physique ou virtuel et faciliter la migration pendulaire et circulaire des compétences nord-africaines.
 - d. D'impliquer les pays de destination dans le renforcement des centres de recherche, laboratoires et centres d'excellence dans les pays d'origine.

79. Au cours des débats, les participants ont réaffirmé que, malgré leur importance croissante, les transferts des migrants ne pouvaient en aucun cas être considérés comme un substitut à l'aide au développement. Ils ont également souligné que la question de la migration en Afrique du Nord devait s'inscrire dans un cadre plus global tenant compte notamment de la compétition générée par le haut niveau de formation en Europe et de la faiblesse des salaires dans les pays asiatiques. Enfin, ils ont souhaité réitérer la nécessité de juguler la perte de compétences dans les pays en développement en faveur de pays développés tout en reconnaissant la nécessité de garder un équilibre entre contrôle des investissements en capital humain consentis par les pays en développement et création d'un environnement favorable à l'ancrage des compétences dans les pays d'origine, d'une part, et nécessité de préserver la liberté des personnes à se déplacer, d'autre part.

80. Les participants ont fait remarquer que même lorsqu'ils n'allaient pas dans les secteurs productifs, les transferts pouvaient dans une certaine mesure contribuer localement à la lutte contre la pauvreté (dépenses de santé et éducation) et à augmenter la consommation des ménages. Ils ont insisté sur les effets, parfois négatifs, de la féminisation croissante de la migration qui devraient être étudiés avec plus d'attention.

81. A l'issue des discussions, les participants, ont reconnu la validité du choix du Bureau de limiter son étude et le programme de l'atelier d'experts aux questions des transferts et des compétences. Vu l'importance de ce sujet pour la région, ils ont en outre demandé à ce que des travaux supplémentaires soient aussi consacrés:

- à la place de la femme et des jeunes dans la migration,
- à la mise en place de réseaux de compétences entre pays de la CEA et ceux d'autres régions, et
- à la création des conditions de coopération nécessaires entre pays de la région pour favoriser les investissements des immigrés dans l'ensemble des pays d'Afrique du Nord.

XII. PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA CEA *(Point 10 de l'ordre du jour)*

82. Le Secrétariat a présenté la note d'information sur le rôle des Bureaux sous-régionaux (BSR) dans la nouvelle CEA (CEA-AN/CIE/XXII/Inf.5). Cette présentation, qui a aussi fait un résumé de la note (CEA-AN/CIE/XXII/Inf.4) sur l'appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) avait pour but d'informer le Comité des récents efforts de la CEA dans la mise en œuvre du plan d'action du Secrétaire Général de l'ONU pour le renforcement des BSR. Après avoir brièvement décrit les raisons qui ont mené à l'élaboration du plan d'action des BSR et à l'exercice de repositionnement de la CEA, achevé en août 2006, le Secrétariat a donné un aperçu des nouvelles orientations stratégiques des BSR essentiellement tournées vers un meilleur recentrage de leurs mandats et missions ainsi qu'une amélioration de leurs produits et services. Le Secrétariat s'est attaché sur le cadre institutionnel de gouvernance pour les BSR qui veut désormais que les CIE actuels soient remplacés par des réunions ministérielles sous-régionales pour élever le niveau politique de ces organes et introduit des réunions de travail ministérielles sous-régionales à tenir pour les cinq sous-régions durant les sessions annuelles de la Conférence des ministres de la CEA.

83. S'agissant de l'appui des Nations Unies au NEPAD, le Secrétariat a rappelé le mécanisme de coordination existant aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national et le rôle clef que joue la CEA au niveau régional dans le cadre des consultations régionales entre les organisations des Nations Unies opérant en Afrique. L'évaluation des activités entreprises l'année dernière a montré qu'en dépit des progrès accomplis dans son appui, le système des Nations Unies gagnerait à renforcer la coordination existante pour passer du bilan à plus d'action. Suite aux consultations de novembre 2006, le rôle de leader de la CEA sera amené à être plus renforcé pour assurer une coordination plus stratégique de l'assistance des Nations Unies au NEPAD. Ce renforcement passera notamment par un rôle plus accru des BSR qui devront créer des mécanismes de coordination sous-régionale afin d'amener d'autres organismes des Nations Unies à appuyer le NEPAD au niveau sous-régional.

84. En conclusion, le Secrétariat a indiqué que pour permettre aux BSR d'assumer leurs nouvelles responsabilités, des efforts étaient en cours au siège pour renforcer leur base de ressources aussi bien humaines que financières.

85. En réponse aux questions soulevées par la réunion quant à la transformation du CIE en réunions ministérielles, il a été indiqué qu'il reviendrait à chaque sous-région de convenir des modalités effectives de mise en œuvre de cette décision de la Conférence des ministres africains de la CEA. La décision du Bureau de l'Afrique du Nord de se réunir en session ministérielle lorsque cela s'avérerait nécessaire a été retenue.

86. Quant aux préoccupations concernant les orientations futures du NEPAD et les incertitudes y afférant, la réunion a été informée de l'évaluation (NEPAD+5) actuellement menée par la CEA à la demande du Secrétariat du NEPAD dont les résultats seront soumis d'ici la fin de l'année au Comité directeur des Chefs d'Etat et Gouvernement du NEPAD.

87. Dans le cadre de l'appui aux Etats membres, le représentant du Soudan a lancé un appel à la CEA et à tous ses partenaires pour qu'ils renforcent leur assistance technique à son pays. Il a également insisté pour que la coopération et l'aide extérieures soient motivées par les seules considérations du développement économique et social.

XIII. DATE ET LIEU DE LA XXIIIème REUNION DU CIE *(Point 11 de l'ordre du jour)*

88. Conformément aux résolutions de la Conférence des Ministres d'avril 2007, il a été convenu que la XXIIIème réunion du CIE se tiendrait fin février ou début mars 2008 pour qu'elle précède la prochaine Conférence des Ministres. Elle se tiendra à Rabat à moins qu'un autre Etat membre n'informe le Secrétariat de son souhait de l'abriter.

XIV. QUESTIONS DIVERSES *(Point 12 de l'ordre du jour)*

89. Le représentant de l'OSS a rappelé que la couverture géographique de son institution englobait tous les Etats membres du Bureau et a informé les participants des domaines d'activité de l'OSS: environnement, avec un intérêt particulier pour la lutte contre la désertification, eau , etc (www.oss-online.org). Il a réitéré la disposition de l'OSS, en collaboration avec le Bureau de la CEA-AN, à apporter un appui technique aux Etats membres, dans la limite du mandat et des possibilités de son institution.

XV. ADOPTION DU RAPPORT ET CLÔTURE DE LA XXIIème REUNION DU CIE *(Points 13 et 14 de l'ordre du jour)*

90. A l'issue de leurs travaux, les participants à la XXIIème réunion du CIE ont exprimé leur vive appréciation pour la qualité du travail accompli par le personnel du Bureau et leur satisfaction quant au succès de la réunion.

91. Suite à la présentation des recommandations des ateliers et du projet de rapport du CIE, les participants ont apporté des amendements et les ont adoptés par acclamation.

92. La 22ème Réunion du CIE a adressé une Motion de Remerciement à sa Majesté le Roi Mohamed VI, Roi du Maroc et aux autorités du Gouvernement marocain.

XVI. CEREMONIE DE CLÔTURE

93. Après avoir remercié tous les participants, le personnel et la Directrice du Bureau, pour leurs contributions et pour le sérieux qui a marqué les travaux au cours des quatre jours qu'a duré la réunion, le Président du CIE a donné la parole à la Directrice du Bureau.

94. La Directrice du Bureau a rappelé que le format choisi pour l'organisation de la XXIIème réunion du CIE l'avait été en réponse à la demande des Etats membres qui avaient exprimé le souhait que plus de temps soit consacré aux questions techniques. Elle a déclaré que durant ces quatre jours, le Bureau a été à l'écoute des commentaires et questionnements des délégations, en vue d'une meilleure compréhension de leurs attentes et besoins. Elle a dit que le débat a été intéressant et enrichissant et a assuré les participants que le Bureau continuerait à travailler sur les infrastructures car c'est un domaine qu'ils jugent important et prioritaire.

95. Elle a fait remarquer qu'il y avait un certain nombre de sujets qui sont revenus de manière récurrente au cours des débats : les questions des données, de l'emploi et celles des jeunes.

En ce qui concerne les données statistiques, la Directrice a rappelé aux participants que le Centre africain des statistiques de la CEA est à la disposition des Etats membres pour leur apporter l'appui technique dont ils auraient besoin.

Pour ce qui est de l'emploi, elle a informé les participants que le Bureau était en discussion avec l'OIT, Bureau régional d'Alger, en vue de lancer conjointement une étude sur l'emploi en Afrique du Nord.

Enfin, la question des jeunes, étant cruciale pour les pays de la région, le Bureau la plaçait parmi ses grandes priorités. Elle a rappelé que le Forum pour le Développement de l'Afrique, avait consacré sa 5ème édition aux jeunes, à Addis Abeba en novembre 2006.

Dans son souci d'intégrer davantage les jeunes dans ses activités, la Directrice a présenté les stagiaires que le Bureau reçoit dans le cadre de sa contribution au renforcement des capacités mais aussi en vue de la formation de réseaux entre les jeunes et a invité les Etats membres à envoyer des stagiaires au Bureau.

96. Elle a annoncé le thème pour 2008 qui sera les PME et a invité les participants à faire des suggestions. Elle a, à la fin de son mot de clôture, invité les Etats membres qui souhaitent que le Bureau organise des activités dans leur pays d'en faire la proposition.

97. Après les remerciements de tous les participants, présidents de sessions, rapporteurs, intervenants, délégations observateurs, fonctionnaires de la CEA et de CEA-AN, la Directrice a exprimé ses remerciements au Bureau de la XXIIème session du CIE et particulièrement à son Président. Le Président a par la suite déclaré la séance close et la XXIIème réunion du CIE de la BSR-AN terminée.

ANNEXE I

RECOMMANDATIONS DE LA XXIIème REUNION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS

A l'issue des délibérations, les membres du CIE ont fait les recommandations suivantes, qu'ils ont demandé au Bureau de transmettre à la Conférence des Ministres pour adoption:

Etats Membres

Performances économiques et sociales

1. Réactualiser la liste des points focaux nationaux qui :
 - feront le lien avec les différents départements nationaux et le Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord
 - communiqueront au Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord toutes les statistiques disponibles les plus récentes et nécessaires aux études et rapports qu'il produit

Infrastructures

2. Se concerter sur une vision régionale et coordonner les programmes d'infrastructure au niveau des espaces transfrontaliers.
3. Rechercher la convergence et la cohérence entre secteurs d'infrastructure qui sont complémentaires et liés, aux niveaux nationaux et régional.
4. Intégrer la dimension environnementale dans les politiques et les projets d'infrastructure.
5. Encourager la coopération entre Etats membres et l'échange d'expériences dans le domaine de l'innovation et d'un plus grand recours aux technologies nouvelles dans la conception et la gestion des infrastructures.

Eau et intégration régionale

6. mettre en place, d'une manière concertée, les mesures nécessaires à une plus grande rationalisation de l'utilisation des ressources en eau, notamment par :
 - un meilleur inventaire des ressources disponibles (utilisation des technologies appropriées)
 - des politiques d'efficacité de l'utilisation,
 - une meilleure répartition entre les grands types de consommation et
 - un plus grand recours aux solutions alternatives (traitement des eaux usées, dessalement, etc.)

Energie et intégration régionale

7. lancer un projet régional pour l'élaboration d'une stratégie dans le domaine des énergies renouvelables
8. créer ou renforcer les capacités et savoir-faire dans la maîtrise et le développement des énergies renouvelables
9. encourager une plus grande participation du secteur privé dans l'investissement et la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable

10. mettre en place ou renforcer les politiques et actions visant une meilleure efficacité énergétique
11. Recherche de partenariat entre les pays de la région et les pays grands consommateurs d'énergie nouvelle et renouvelable, en particulier en ce qui concerne l'investissement et le renforcement des capacités

Ateliers «politiques de transport et intégration régionale» et «TIC et intégration régionale»

12. transmettre aux départements concernés les conclusions des ateliers sur «politiques de transport et intégration régionale» et «TIC et intégration régionale» pour suivi et mise en œuvre tenus à Rabat le 27 juin 2007.

OMD et NEPAD

13. poursuivre les efforts dans la réalisation des OMD en relation avec le NEPAD et en documentant les progrès de manière régulière
14. considérer l'emploi comme un déterminant essentiel de l'amélioration des indicateurs OMD et mener toutes les activités, séminaires et études nécessaires à promouvoir la création d'emploi et à renforcer la relation entre emploi et développement socioéconomique, tout en donnant à l'emploi des jeunes l'importance qu'il mérite
15. Intégrer les indicateurs statistiques sur les OMD dans les publications des Offices Nationaux de Statistique en vue de faciliter le suivi de leur mise en œuvre

Migration

16. Transmettre aux départements concernés les conclusions de l'atelier sur « Migration internationale et développement en Afrique du Nord » tenu à Rabat du 19 au 20 mars 2007

Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord

17. amender le rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord sur la base des commentaires des participants et des données que fourniront les Etats membres avant le 9 juillet
18. faire une étude sur les opportunités de création d'emplois en Afrique du Nord, en portant une attention particulière à l'emploi des femmes et des jeunes, en partenariat avec l'organisation Internationale du Travail.
19. utiliser les technologies de l'information pour mettre en place des espaces régionaux sectoriels de gestion des connaissances, de concertation et d'échange en collaboration avec toutes les parties concernées (les Etats membres, le siège de la CEA, le Système des Nations Unies et autres partenaires)
20. faire un bilan et une évaluation de la mise en œuvre du NEPAD en Afrique du Nord, en coordination avec l'exercice d'évaluation en cours de réalisation par la CEA (le NEPAD Cinq Ans Après) et créer les conditions nécessaires à la contribution du NEPAD à la réalisation des OMD, et
21. coordonner les activités de la CEA avec le comité de suivi de la Conférence Africaine pour le Développement Humain (tenue à Rabat en avril 2007) pour accélérer les réalisations de la région en matière de développement humain.

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. Séance d'ouverture
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
4. Rapport sur la réunion intermédiaire du CIE
5. Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord: Analyse de la conjoncture en 2006
6. Sessions thématiques
 - 6.1. Session sur le thème « Infrastructures et intégration régionale en Afrique du Nord »

Vue générale et défis des infrastructures en Afrique du Nord - CEA, Bureau pour l'Afrique du Nord

Panel 1: Eau et intégration régionale

Panel 2: Energie et intégration régionale
 - 6.2. Sessions parallèles

Session parallèle I : Les Politiques de Transport et l'Intégration Régionale en Afrique du Nord

Session parallèle II: Le Rôle des TIC dans le Renforcement de l'Intégration en Afrique du Nord
7. Progrès et perspectives dans la réalisation des OMD et la mise en oeuvre du NEPAD en Afrique du Nord
8. Rapport sur l'Afrique du Nord et les agendas internationaux et régionaux pour le développement
9. Session sur le thème « migration internationale et développement »
10. Présentation des activités de la CEA
11. Date et lieu de la prochaine réunion du CIE
12. Questions diverses
13. Examen et adoption du rapport du Comité
14. Clôture de la réunion.

ANNEXE III

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS

ALGERIE / ALGERIA

1. M. Mohand Ait Ouazzou
Chef d'études, Services du Chef du gouvernement
Délégué planification
1, rue Djamila – Hydra
Alger (Algérie)
Tél: + 213 21 60 47 59 / 21 60 46 59 – Fax: 213 21 48 09 59/ 213 21 48 49 88
E-mail: r-aitouazzou@hotmail.com
2. M. Mohamed Chérif Benerbaiha
Directeur d'études chargé des relations extérieures et coopération
Services du Chef du gouvernement / Délégué à la planification
Place El Qods - Hydra
Alger (Algérie)
Tél : + 213 21 48 04 78 / 48 39 45 - Fax : 213 21 48 09 59 /48 49 88
Email : mcherifben@yahoo.fr
3. Mme Saida Boutafenouchet
Chef de bureau des programmes
Ministère des transports
1, chemin Ibn Badis El Moiz – El Biar
Alger (Algérie)
Tél : + 213 74 05 94 00 – 213 21 79 23 17 – Fax : 213 21 79 25 46 / 92 98 94
E-mail : bsaida01@yahoo.fr
4. M. Kamel Kara
Conseiller diplomatique
Ministère des affaires étrangères
Alger (Algérie)
5. M. Hocine Trari-Medjaoui
Professeur – Economiste, Université d'Oran
27, rue Zahaf Djilali
Oran (Algérie)
Tél: + 213 69 34 88 14 / Dom : 213 41 46 62 61 / Mob: 213 69 34 88 14 -
Fax : 213 41 45 26 38 - Email: h_trari@yahoo.fr

EGYPTE / EGYPT

6. Mr.Yasser Mohamed Atef Abdel Kader
Deputy Assistant Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Cairo, Egypt
Tel: + 202 57 47 407 - Fax: 202 58 01 124
E-mail: yasseratef@hotmail.com

7. Mr. Ahmed El Ansary
First Secretary, Embassy of Egypt
31, Avenue d'Alger
Rabat (Maroc)
Tél. 212 37 73 18 33 / 34 - Fax : 212 37 70 68 21 / GSM: + 212 79 79 79 37
8. Mr. Samir Khamis
General Manager of Planning Department
Maritime Transport Sector, Ministry of Transport
4, Potlomy Street
Alexandria, Egypt
Tel: + 203 48 42 821 / Mob. + 20 1 21 829 367 - Fax:+ 203 48 42 041
E-mail: Mr_samir93@yahoo.com

LIBYE / LIBYA

9. Mr. Idris Alfassi
Manager of Research and Development
GPC for Electricity, Water and Gas
Tripoli, Libya
Tel: + 218 91 22 00 689 – Fax: + 218 21 48 14 331
E-mail: imalfassi@gmail.com
10. Mr. Nasr El Din Abu Tayeb Al Gamudi
Chief of Study Department
Rail Executive Board, Engineering Department
Tripoli, Libya
Tel: + 218 21 48 01 165 - Fax: 218 21 48 01 164
11. Ms. Suad O. Anbar
First Secretary, Department of International Organizations
People's General Secretariat for Foreign Liaison
and International Cooperation
Tripoli, Libya
Tel: + 218 21 340 27 03 – Fax: 218 21 340 30 11
E-mail: Suad.anbar.68@hotmail.com
12. Mr. Bachir Dkhakhni
Advisor Maritime Transport
People's General Secretariat for Transport
Tripoli, Libya
Tel: + 218 91 371 15 92 – E-mail: bashosman43@yahoo.com
13. Mr. Ali M. R. Elmagouri
Director of Foreign Investment Affairs
General People's Committee for Economy, Trade and Investment
Tripoli, Libya
Tel: + 218 91 323 41 43 - + 218 92 501 32 60 - Fax:
E-mail: almagouri_dr@yahoo.com
14. Mr. Rashid Elfutaisi
Head of Water Resource, General Water Authority
Tripoli, Libya
Tel: + 218 21 48 71 530 - Fax :+ 218 21 48 71 524
E-mail: Rashid_elfutaisi@yahoo.com

15. Mr. Mohamed M. Hattab
Counselor, African Department
People's General Secretariat for Foreign Liaison
and International Cooperation
Tripoli, Libya
Tel: + 218 21 361 05 88 – Fax: 218 21 333 46 64
E-mail: mohattabo@yahoo.com
16. Mr. Ibrahim M. Marrah
The Great Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya
Brotherhood Bureau
Rue Imam Malik - Route des Zaers, km 5.5 - Souissi
Rabat (Maroc)
Tél. 212 37 63 18 71 / 72 / 73 - Fax : 037 63 18 77

MAROC / MOROCCO

17. M. Abdelaziz Meziane Belfkih
Conseiller de Sa Majesté le Roi Mohammed VI
Palais Royal
Rabat (Rabat)
Tél: + 212 37 20 25 57
18. M. Mohammed Bijaad
Secrétaire Général, Haut commissariat au plan
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 76 27 57
19. M. Abani Naïma
Chef de service des ressources en eau et de l'assainissement
Direction de la planification, Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 76 42 25 – E-mail : naoumaba@yahoo.fr
20. M. Abdeli Mostapha
Chef de service de l'infrastructure et des activités des transports terrestres
Direction de la planification, Haut commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 76 42 25 / + 212 65 06 30 94
E-mail : abdeli@dp.hcp.ma – abdeli2@yahoo.fr
21. M. Abdelkrim Touzani
Chef de service
Centre de développement des énergies renouvelables CDER
Tél 212 37 68 39 86/ 212 37 77 01 96
Fax 212 37 68 39 89
Email touzani_al@yahoo.fr
22. M. Mohamed Afane
Administrateur, Ministère du commerce extérieur
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 72 80 91 99 – Fax :
E-mail : afane@mce.gov.ma

- 23 M. Mohamed Assouli
Fonctionnaire, Haut commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 65 68 15 15 – Fax :
E-mail : Med_assouli@hotmail.com
- 24 Abdelaziz Bel Bachir
Chef de service études et relations extérieures
Office national des chemins de fer (ONCF)
8 bis, rue Abderrahmane El Ghafiki – Agdal
Rabat (Maroc)
Té : + 212 37 77 45 52 – Fax : 212 37 77 00 02
E-mail : belbachir.abdelaziz@oncf.ma
25. M. Abdellatif Lfarakh
Démographe
Directeur CERED/Haut commissariat au Plan
Rabat
Tél : + 212 72 32 05 94
E-mail : lfarakh@gmail.com
26. M. El Haj Chraïbi
Chef de Service
Haut Commissariat au Plan
Email echraïbi@yahoo.fr
27. M. Mohamed Mghari
Chef du département mobilité géographique
CERED, Haut commissariat au Plan
Rabat
Tél : + 212 37 68 19 27
E-mail : mghari_mohamed@hotmail.com
28. M. Mohamed N'gadi
Administrateur; direction générale des collectivités locales
Ministère de l'Intérieur
Tél: +037 21 58 54
E-mail : ngdimed@yahoo.fr
29. Mme Nadira Bejdad
Chef du service des analyses des prix
Direction de la programmation et des affaires économiques
Ministère de l'agriculture
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 69 84 28 / 212 61 37 05 09
E-mail : bejdad@madrpm.gov.ma
30. M. Nasr-Eddine Belghazi
Directeur chargé de mission, Office chérifien des phosphates (OCP)
2, rue El Abtal, Hay Erraha
Casablanca (Maroc)
Tél : + 212 22 23 05 99 - Fax : 212
E-mail : n.belghazi@ocpgroup.ma

31. M. Abdellatif Belkouch
Managing Director, Centre for Marketing Information and Advisory
Services for Fishery Products in the Arab Region
71, Bd. Rahal El Meskini
Casablanca (Maroc)
Tél: + 212 22 54 08 56 / 22 44 03 86 – Fax: 212 22 54 08 55
E-mail: abdellatif.belkouch@infosamak.org
32. Mme Samira Hamed Benchekroun
Chef de service, Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 63 07 40 14 – Fax/
E-mail : bsamira2@yahoo.fr
33. M. Mokhtar Bzioui
Ancien Directeur de la recherche et de la planification de l'eau
Actuel gouverneur du Conseil mondial de l'eau
No2, rue D, Av. John Kennedy
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 75 63 44 / Mob : + 212 61 30 83 68
E-mail : mokhtar.bzioui@menara.ma – bziouimo@yahoo.fr
34. M. El Haj Chraïbi
Chef de service, Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 76 11 33 – Fax :
E-mail : echraïbi@yahoo.fr
35. M. Brahim Chouqui
Chef de service des relations avec les institutions internationales
Direction du trésor et des finances extérieures
Ministère des finances – Direction du Trésor
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 67 73 69/ + 212 61 37 37 18 - Fax : 212 37 67 73 69
Email : b.chouqui@dtfe.finances.gov.ma
36. M. Drissi Melyani Sidi Mohammed
Chef de division
Agence nationale de réglementation et de télécommunications (ANRT)
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 71 85 06 - Fax : + 212 37 71 84 99
E-mail : drissi@anrt.net.ma
37. M. Reda El Aoufir
Chef de service, Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : 212 37 26 29 34 / 35 – Fax :
E-mail : el.aoufir@caramail.com
38. Mme Amal Haddouche
Directeur Général, Centre de développement des énergies renouvelables (CDER)
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 68 39 86 - Fax : 212 37 68 39 87
E-mail : amalhaddouche@yahoo.fr – dgpai@cderr-gp.ma

39. Mme Fatima Hqiaq
Chef de la division de la coopération et de la communication
Haut commissariat au plan
Tél : + 212 37 76 00 98 – Fax : + 212 37 76 00 67
E-mail : bureausg@yahoo.fr
40. M. Tarik Iziraren
Chef de service de la coopération régionale du système des Nations Unies
Direction de la coopération multilatérale
Ministère des affaires étrangères et de la coopération
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 66 00 58 – Fax : 212 37 76 55 08
41. M. Ahmed Jmila
Chef de division, Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 76 38 97 – Fax : 212 37 76 45 76
E-mail : ajmila27@yahoo.fr
42. M. Ahmed Khaouja
Directeur de la concurrence et des opérateurs
Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT)
Centre d'affaires, Boulevard Ar-Ryad, Hay Ryad
Rabat (Maroc)
Tél : 212 37 71 86 70 / 71 - Fax: 212 37 71 84 99
E-mail : khaouja@anrt.net.ma
43. M. Nabil Lakhel
Chef de service, Ministère de l'équipement et des transports
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 67 96 02 – Fax : 212 37 77 30 74
E-mail : nlakhel@mtpnet.gov.ma
44. M. Abdelghani Loutfi
Directeur PI, Direction des études et planification
Département de la poste, des télécommunications et des technologies de l'information
1, Ave. Moulay Al Hassan
Rabat (Maroc)
Tél : 212 37 26 87 14 – 212 37 44 54 78 - Fax : 212 37 26 87 35
E-mail : a.loutfi@septi.gov.ma
45. M. Abdelghni Machou
Ingénieur d'état, Ministère du commerce extérieur
63, Avenue Moulay Youssef
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 70 06 22 - Fax : + 212 37
E-mail : machou@mce.gov.ma
46. Mme Souad Mellouk
Inspecteur divisionnaire
Ministère des Finances et de la Privatisation
Tél : + 212 37 67 73 69
E mail : s.mellouk@dtfe.finances.gov.ma

47. Dr. Abdelaziz Namasse
Chef de division planification stratégique
Société d'exploitation des ports
175, Bd. Zerktouni
Casablanca (Maroc)
Tél : + 212 22 23 23 24 – Fax: 212 22 23 75 29
E-mail: a_namasse@sodep.co.ma
- 48 M. Hamid Zhar
Directeur des études, planification et coordination des transports
Ministère de l'équipement et du transport
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 77 35 40 – Fax : 212 37 77 29 56
E-mail : zhar@mtmm.gov.ma

MAURITANIE / MAURITANIA

- 49 M. Moctar M'Baba Mohamed Lemine
Directeur adjoint des travaux publics
Ministère des transports
Nouakchott (Mauritanie)
Tél : + 222 630 82 32 – Fax :
E-mail : moctarmbabam@yahoo.fr
- 50 M. Cheikh Ould Sid' Ahmed
Conseiller du Ministre des transports
Ministère des transports
Nouakchott (Mauritanie)
Tél : + 222 529 19 61 / 222 663 21 36 - Fax : 222 529 09 60
E-mail : sid'ahmed_cheikh@yahoo.fr
- 51 M. Abdoulaye Ismaïla Sy
Conseiller technique
Ministère de l'hydraulique, de l'énergie et des TIC
Nouakchott (Mauritanie)
Tél : + 222 525 14 01 / 222 630 14 23 - Fax : 222 525 80 14
E-mail : syabdoulayemr@yahoo.fr
- 52 M. Ahmed Taki Ould Mohamed
Chef de service, Ministère de l'économie et des finances
Nouakchott (Mauritanie)
Tél : + 222 655 59 71 / 222 632 56 59 – Fax : 222 525 51 10
E-mail : ahmed_taki@yahoo.fr

SOUDAN / SUDAN

- 53 Dr. Adil Abdelaziz
Director General, Ministry of Finance and National Economy
Khartoum, Sudan
Tel : + 249 183 77 16 23 / Mob. 249 12 30 11 85 - Fax : 249 183 77 16 23
E-mail: adilalfaki@hotmail.com

54 Mr. Mohamed Eisa Ahmed
Financial Inspector, Ministry of Finance and National Economy
Khartoum, Sudan
Tel: + 249 183 77 20 25 / Mob. 249 9 12 30 11 85 – Fax : 249 183 79 89 07
E-mail : moh-eisa66@yahoo.com

TUNISIE / TUNISIA

55 M. Maledh Marrakchi
Directeur général des entreprises, des statistiques et du développement
Ministère des technologies de la communication
3 bis, rue d'Angleterre
Tunis (Tunisie)
Tél : + 216 71 322 116 - Fax : 216 71 321 607
E-mail : maledh.marrakchi@mincom.tn

56 M. Nouredine Nâanâa
Secrétaire Général, Conseil national des chargeurs de Tunisie
17, rue Abderrahman Jaziri
Tunis (Tunisie)
Tel : + 216 71 28 27 71 – Cell : + 216 98 32 48 86 – Fax : 216 71
E-mail : sg@cnc.org.tn

CORPS DIPLOMATIQUE / DIPLOMATIC CORPS

57 M. El Hadj Belharizi
Ministre plénipotentiaire
Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire
Rabat (Maroc)
Tél. : 212 37 76 69 68 / 037 66 15 74 - Fax : 037 76 22 37

58 Mr. Mohammed Abdulla Al-Amiri
Chargé d'affaires, Embassy of the Kingdom of Bahrain
Villa 318, rue Beni Hassan, Route des Zaers
Rabat (Maroc)
Tél. 212 37 63 35 00 / 06 - Fax : 037 63 07 32 (Sec. Nadia)

59 Melle Hafredal Mariann
Stagiaire
Ambassade de Norvège
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 76 40 84 - Fax : +212 37 76 40 88
Email : mhha@mfa.no / emb.rabat@mfa.no

60 M. Paulin Bembissa-Bouih
Chargé d'affaires, Ambassade de la République Centrafricaine
Av. Souss, Villa no4 – Cité Saada – Quartier Administratif
Rabat (Maroc)
Tél. 212 37 63 16 54 / GSM : + 212 71 11 94 80 - Fax : 212 37 63 16 55

61 M. Raoul Oko Damas
Chargé d'affaires, Ambassade de la République du Congo
Avenue Général Abdenbi Britel, Lotissement OLM
Lot 197 – Souissi 2 - Rabat (Maroc)
Tél. 212 37 65 99 66 - Fax : 037 65 99 59

- 62 S.E. M. Jung-Hee Yoo
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Ambassade de la République de Corée
41, Avenue Mehdi Ben Barka -Souissi
Rabat (Maroc)
Tél. 212 37 75 19 66 / 037 75 17 67 - Fax : 212 37 75 01 89
- 63 S.E. M. Atchimon Aké Charles Darius
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Ambassade de Côte d'Ivoire
7, Avenue Ouled Said - Souissi
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 037 65 57 70 / 93 - Fax : 212 37 65 56 37
- 64 M. Mouzou Kanga
Ambassade de Côte d'Ivoire
7, Avenue Ouled Said - Souissi
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 037 65 57 70 / 93 - Fax : 212 37 65 56 37
- 65 S.E. M. Thomas Riley
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
2, Avenue de Marrakech
Rabat (Maroc)
Tél. 212 37 76 22 65 - Fax: 037 76 56 61
- 66 S.E. M. Ndong Nguema Juan
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Ambassade de la République de Guinée Equatoriale
Villa « SIDNA », Av. le Président Roosevelt
Rue d'Agadir, No9
Rabat (Maroc)
Tél/Fax : + 212 37 66 03 37 - Fax: 212 37 76 94 54
- 67 M. Morieba Sanoe
Chargé d'affaires, Ambassade de la République du Liberia
23, rue Qadi Ben Hamadi Senhaji – Souissi
Rabat (Maroc)
Tél/Fax: + 212 37 63 84 26 – GSM: + 212 62 66 58 51
- 68 S.E. M. Abdoulaye Diop
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Ambassade de la République du Mali
7, rue Thami Lamdaouar – Souissi
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 75 91 21 / 25 – Fax : + 212 37 75 47 42
- 69 S.E. M. Pierre Guisolphé
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Doyen des Ambassadeurs Européens
Ambassade de l'Ordre Souverain Militaire de Malte
12, rue Ghomara – Souissi
Rabat (Maroc)
Tél/Fax : 037 75 08 97

70 S.E. M. Chiakh Ould Ely
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Ambassade de la République Islamique de Mauritanie
6, rue Thami Lamdawar - Souissi
Rabat (Royaume du Maroc)
Tél. 212 37 65 66 78 / 79 - Fax : 037 65 66 80

71 M. Antonio Alves Machado
Ministre conseiller, Ambassade du Portugal
5, rue Thami Lamdaouar - Souissi
Rabat (Maroc)
Tél. 212 37 75 64 46 à 50 - Fax: 037 75 64 45

72 S.E. M. Yahya Abdel Jalil Mahmood
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Ambassade de la République du Soudan
5, Zankat Ghomara, Souissi
Rabat (Maroc)
Tél. : 212 37 75 28 63 / 64 – Fax : 212 37 75 28 65

73 M. Fethi Ben Maaouia
Conseiller des affaires étrangères
Ambassade de la République Tunisienne
6, Avenue de Fès
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 73 06 36 / 37 66 02 51 – Fax : 212 37 73 06 37

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES / INTERNATIONAL AND REGIONAL ORGANIZATIONS

AIDMO

74 M. Nahim Abdelrrahim
Chargé des organismes et la coopération internationale
Arab Industrial Development and Mining Organization (AIDMO)
Angle Av. de France et Zankat Al Khotowat
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 77 26 00 / GSM : 212 69 39 59 94 – Fax : 212 37 77 26 88
E-mail : aidmo@arifanet.org.ma

AOAD

75 M. Ahmed Abouyoub
Chef du Bureau
Arab Organization for Agricultural Development
17, rue Tiddas - Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 76 74 76 - Fax : + 212 37 76 04 06
E-mail : aodart@mtds.com

BAD - RABAT

76 M. Rais Wadii
Analyste financier, Banque africaine de développement
Immeuble « Espace les lauriers »
Angle des avenues Anakhil et Mehdi Ben Barka, Hay Riad
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 56 59 37 / 212 37 71 38 26 / 27 / GSM : 212 61 45 46 33
Fax : 212 37 56 59 35 – E-mail : w.rais.afdb.org

BID

77 Mme Nawal Saadi
Administrative and Finance Officer
Bureau régional de la Banque islamique de développement (BID)
Ave. Imam Malik, Km. 6.4 – Souissi

CIDC

78 M. Amadou Sall Ciré
Responsable du système d'information
Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC)
Complexe commercial des Habous, Ave. des FAR
Casablanca (Maroc)
Tél: 212 22 31 49 74 / 31 00 33 - Fax : 212 22 31 01 10
E-mail: cire@icdt-oic.org

OSS

79 M. Ousmane S. Diallo
Coordinateur du programme eau
Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
1080 Tunis (Tunisie)
Tél. :+ 216 71 206 633 – Fax : + 216 71 206 636
E-mail : ousmane.sdiallo@oss.org.tn

UMA

80 Mme Saida Mendili
Directrice chargée des affaires économiques
14, rue Zalagh - Agdal
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 67 12 78 – Fax : 212 37 67 12 53

81 M. Abdelkader Bouchentouf
Directeur, UMA
14, rue Zalagh – Agdal
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 67 12 78 – Fax : 212 37 67 12 53
E-mail : aakbouchent@yahoo.fr

82 M. Jamel Boujdaria
Chef de division chargé des affaires économiques
Union du Maghreb Arabe (UMA)
14, rue Zalagh – Agdal
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 67 12 74 / 80 - Fax : 212 37 67 12 53
E-mail : boujamel@yahoo.com

UNIVERSITES / UNIVERSITIES

UNIVERSITE D'ORAN

83 M. Hocine Trari-Medjaoui
Professeur – Economiste, Université d'Oran
27, rue Zahaf Djilali
Oran (Algérie)
Tél: + 213 69 34 88 14 / Dom : 213 41 46 62 61 / Mob: 213 69 34 88 14
Fax : 213 41 45 26 38
Email: h_trari@yahoo.fr

INSTITUT DES ETUDES AFRICAINES

84 M. Mustapha Machrafi
Professeur
Av. Allal El Fassi, Madinat El Irfane - Agdal
Rabat (Maroc)
Tél. : + 212 37 77 12 72 / 74 – Mobile : 212 60 72 96 00
Fax : + 212 37 77 84 25
E-mail : machrafica@yahoo.fr

INSEA

85 M. Lahcen Achy
Professeur universitaire (INSEA)
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 61 10 70 45 / 212 37 77 48 59 - Fax: 212 37 77 94 57
Email: lachy@ulb.ac.be

SYSTEME DES NATIONS UNIES / UN SYSTEM

ESCWA

86 Ms. Keiko K. Chatnilbandh
Senior Programme Officer
Programme Planning and Technical Cooperation Division (PPTCD)
United Nations ESCWA
Beirut, Lebanon
Tel: + 961 1 978 811 - Fax : + 961 1 981 510 / 511
E-mail: chatnilbandh@un.org

FAO

87 M. Mustapha Sinaceur
Représentant sous-régional de la FAO
Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord
Tunis (Tunisie)
Tél : 216 71 84 75 53 - Fax : 216 71 84 50 10
E-mail : Mustapha.Sinaceur@fao.org - FAO-SNEA@fao.org

88 M. Abdelaziz El Maghraoui
Assistant au programme
4, rue Prince Sidi Mohamed - Souissi
Rabat (Maroc)
Tél : 212 37 65 43 08 / 38 - Fax : 061 29 13 69 / 212 37 65 45 52
E-mail : fao-ma@fao.org

ICTDAR

89 Ms. Najat Rochdi
Regional Coordinator, UNDP/ICTDAR
P.O. Box 982 - Post Code 11599
Cairo, Egypt
Tel : + 202 25 79 99 57 - Fax : + 202 2 57 84 47
E-mail : info@ictdar.org

OIT

90 M. Sadok Ben Hadj Hassine
Directeur, Bureau de l'OIT pour les pays du Maghreb
Maison des Nations Unies, 9A, rue Emile Payen, 16035 Hydra
Alger (Algérie)
Tél : + 213 21 69 13 24 / 69 43 64 – Fax : 213 21 48 25 85 / 86

UNESCO

91 M. Philippe Quéau
Représentant de l'UNESCO
35, Ave. du 16 Novembre - Agdal
Rabat (Maroc)
Tél : 212 37 67 03 74 / 037 67 00 78 / 037 77 81 82
Fax : 212 37 67 03 75
E-mail : p.queau@unesco.org.ma

92 M. Du Toit Jaco
Conseiller Communication et de l'information au
Bureau de l'UNESCO
Rabat
Tél : 212 37 67 03 74 / 037 67 00 78 / 037 77 81 82
Fax : 212 37 67 03 75
E mail j.dutoit@unesco.org

UNIDO

93 M. Jean-Luc Bernard
Représentant de l'ONUDI
43, rue Oued Ziz, Agdal
Rabat (Maroc)
Tél : (Dir. M. Bernard) 212 37 77 10 11 / 212 37 77 58 68 – GSM : 212 61 23 42 46
Fax : 212 37 77 62 11 - E-mail : j.bernard@unido.org

UNHABITAT

94 M. Monceyf Fadili
Conseiller UN Habitat
Angle Av. Patrice Lumumba et Av. Moulay Rachid – Hassan
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 70 49 59 - Fax : 212 37 70 49 42
E-mail: monceyf.fadili@undp.org

SECTEUR PRIVE / PRIVATE SECTOR

TUNIS AIR

95 Mme Amal Bourguiba
Directrice de Tunis Air au Maroc
Centre Allal Ben Abdallah , 7ème étage
20000, Casablanca. (Maroc)
Tél: + 212 22 20 14 15 / 88 / GSM: 212 61 15 66 08 - Fax : 212 22 20 60 12

ECA/CEA SECRETARIAT ADDIS ABABA

United Nations Economic commission for Africa

P.O. Box 3001
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: + 251 11 551 72 00 – + 251 11 551 44 16

- 96 M. Demba Diarra
Programme Management Officer
Tel : + 251 11 544 37 38 - + 251 11 551 44 16
E-mail : ddiarra@uneca.org
- 97 Pancrace Niyimbona
Expert en énergie (NRID)
Tél + 231 11 544 354 4 - Fax + 251 11 551 44 16
E mail : pniyimbona@uneca.org
- 98 M. Mohamed Timoulali
Conseiller régional
Division des TIC, de la Science et technologie
Tél : + 251 11 544 36 20
- 99 Mr. First-Quao Ebenezer
Réviseur anglais
Tel: 251 11 544 50 69
E-mail: EFirst-Quao@uneca.org

CEA/ECA/SRO-EA

100 Mr. Mactar Seck
Economic Affairs Officer
ECA/SRO-EA
Kigali, Rwanda
Tel: + 250 586 548 / 44 / 49 – Mobile + 250 08 40 66 58 – Fax: 250 586 546
E-mail: mseck@uneca.org

CEA/ECA – BUREAU POUR L'AFRIQUE DU NORD/ OFFICE FOR NORTH AFRICA

22, rue Jabal Ayachi – Agdal - B.P. 827 Rabat Méchouar
Tél : + 212 37 67 45 95 / 212 37 67 50 12 - Fax : 212 37 67 52 82
Email : srdc-na@uneca.org – Site web : www.uneca-na.org

- 101 Ms. Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice
102 M. Abdelillah Ouaqouaq, Economiste principal
103 M. Karim Laraki, Economiste principal
104 M. Oumar Malick Sy, Statisticien

- 105 Ms. Aissatou Gueye, Economiste
- 106 M. Mokhtar Cheikh, Statisticien
- 107 M. Jean Paul Gondjé, Expert en TIC
- 108 Ms. Yemegnushal Bekele, Chargée de l'administration et des finances
- 109 M. Mohammed Mosseddek, Assistant de recherche
- 110 Ms. Zohra Ben Boubaker, Assistante de direction
- 111 Ms. Karima Bekkari, Assistante administrative
- 112 Ms. Aouatif El Arroud, Assistante des finances
- 113 Ms. Naima Sahraoui, Secrétaire
- 114 Ms. Latifa Guerma, Secrétaire
- 115 M. Abdelfettah Lotfi
- 116 M. Mohamed El Amrani
- 117 M. Driss Cherrabi

STAGIAIRES

- 118 M. Abderrahman El Kamar
- 119 M. Hachem Ben Hachem
- 120 Mlle Ehouman Atte Pauline
- 121 Mlle Yakhara Ndoye
- 122 Mlle Katharina Hay

CONSULTANTS

- 123 M. Mbarek Belmerhnia
Consultant indépendant
60, rue, Secteur 19H8 - Hay Ryad
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 68 18 69 13
E-mail : belmerhnia_mb11@yahoo.fr

- 124 Mr. Smail Khennas
Senior Energy Consultant, Practical Action Consulting
The Schumacher Centre for Technology and Development
Bourton on Dunsmore, Rugby, CV239QZ
United Kingdom
Tel: + 44 19 26 63 44 81 / 44 19 26 63 44 03 – Fax: + 44 19 26 63 44 06
E-mail: smail.khennas@practicalaction.org.uk

ANNEXE IV
LISTE DES DOCUMENTS

Titre	Identifiant
DOCUMENTS DE TRAVAIL	
Ordre du jour provisoire	CEA-AN/CIE/XXII/1
Ordre du jour provisoire annoté	CEA-AN/CIE/XXII/1/Add.1
Programme de travail	CEA-AN/CIE/XXII/1/Add.2
Rapport sur la réunion intermédiaire du CIE	CEA-AN/CIE/XXII/2
Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord: Analyse de la conjoncture en 2006	CEA-AN/CIE/XXII/3
Infrastructures et intégration en Afrique du Nord: quel défis	CEA-AN/CIE/XXII/4
Les Politiques de Transport et l'Intégration Régionale en Afrique du Nord	CEA-AN/CIE/XXII/5
Programme régional pour la société du savoir en Afrique du nord	CEA-AN/CIE/XXII/6
Progrès et perspectives dans la réalisation des OMD et la mise en oeuvre du NEPAD en Afrique du Nord	CEA-AN/CIE/XXII/7
Rapport sur l'Afrique du Nord et les agendas internationaux et régionaux pour le développement	CEA-AN/CIE/XXII/8
Migration internationale et développement en Afrique du nord	CEA-AN/CIE/XXII/9
DOCUMENTS POUR INFORMATION	
Note d'information	CEA-AN/CIE/XXII/Inf.1
Liste des documents	CEA-AN/CIE/XXII/Inf.2
Systèmes financiers, gouvernance bancaire et facilitation du commerce en Afrique du Nord :	CEA-AN/CIE/XXII/Inf.3
Rapport sur l'appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)	CEA-AN/CIE/XXII/Inf.4
Le Rôle des bureaux sous-régionaux dans la nouvelle CEA	CEA-AN/CIE/XXII/Inf.5
Economic and social conditions in North Africa : A mid decade assessment	ECA-NA/TNG/PUB/01/05
Impact du VIH/SIDA sur les économies de certains pays d'Afrique du Nord	CEA-AN/PUB/05/3
Migration internationale et développement en Afrique du Nord	CEA-AN/PUB/07/1
Rapport économique sur l'Afrique 2007	CEA
Etat de l'intégration en Afrique II, 2006	CEA

ANNEXE V

MESSAGE DE REMERCIEMENT A SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE MAROCAINS

رسالة شكر وامتنان مرفوعة إلى صاحب الجلالة محمد السادس

على إثر انتهاء أشغال الاجتماع الثاني والعشرين للجنة الخبراء الحكومية الدولية لمكتب شمال إفريقيا التابع للجنة الاقتصادية لإفريقيا المنعقد بالرباط بين 26 و29 حزيران /يونيه 2007، نتشرف نحن المشاركون في هذا الاجتماع بأن نرفع إلى جلالتم أسمى عبارات الشكر والامتنان على كرم الضيافة وحسن الاستقبال اللذين صادفناهما طيلة إقامتنا في بلدكم المضيف.

ولقد كان الموضوع الأساسي لهذا الاجتماع التجهيزات الأساسية والتكامل الإقليمي بشمال إفريقيا والتي اتفق كل المشاركين على دورها الهام في التنمية المستدامة وفي التكامل الاقتصادي الإقليمي لشمال إفريقيا وكانت هذه مناسبة اطلعنا فيها على التقدم المحرز في المملكة المغربية في مجال التجهيزات الأساسية وخاصة الأوراش الكبرى التي تعرفها بلادكم بفضل توجيهاتكم النيرة.

ونحن إذ نغتنم هذه الفرصة للتعبير لجلالتم عن شكرنا على العناية الفائقة التي أحاطتنا بها الحكومة المغربية وما فتئت تحيط بها مكتب اللجنة الاقتصادية لشمال إفريقيا، ننوه بالاهتمام الكبير الذي أولته جميع الجهات لهذا الاجتماع من أجل تحقيق أهدافه.

نتمنى لجلالتم موفور الصحة والعافية ولبلدكم المضيف مزيدا من الإنجازات ولشعبكم الكريم الرفاهية والتقدم تحت رعاية جلالتم السامية.
والسلام عليكم ورحمة الله

الرباط، 29 يونيو 2007